

Nicolas Sarkozy a appelé vendredi les entreprises à être « exemplaires » en termes d'embauche des jeunes. L'Etat consacrera 1,3 milliard pour les soutenir mais attend des engagements chiffrés en contrepartie. Le Medef « approuve sans réserve »

Emploi des jeunes : Nicolas Sarkozy appelle les entreprises à la rescousse

Les mesures et les financements en faveur des jeunes

Mesures	Bénéficiaires 2009 et 2010, en unités	Coût 2009 et 2010, en millions d'euros
Contrats de professionnalisation	170.000	226,6
Contrats d'apprentissage		
Zéro charges apprentis	120.000	100,8
Prime au recrutement d'apprentis supplémentaires	40.000	72,0
Aide à l'embauche de stagiaires en CDI	50.000	150,0
Contrats aidés dans le secteur marchand	50.000	150,0
Ecoles de la deuxième chance, contrats d'accompagnement formation	57.200	356,0
Contrats aidés dans le secteur non marchand	30.000	230,0
Total	517.200	1.285,4

« Les Echos » / Source : ministère / Photo : AFP



Henri Proglio (Veolia) vendredi avec Nicolas Sarkozy

Le chef de l'Etat a confié au PDG de Veolia, Henri Proglio, une mission de mobilisation des branches et des entreprises pour qu'elles « s'engagent [...] à signer une charte de l'alternance ».

« Je demande aux branches et aux entreprises de faire preuve d'exemplarité. Je pense en particulier aux plus grandes d'entre elles. » Le message adressé vendredi par Nicolas Sarkozy au patronat, lors de la présentation du plan d'urgence sur l'emploi des jeunes, est clair. En investissant 1,3 milliard d'euros quasi exclusivement dans des aides très importantes aux entreprises, l'Etat répond aux préconisations formulées par le patronat, mais il le place aussi face à ses responsabilités dans l'insertion professionnelle des jeunes.

Objectif : 517.000 jeunes

Face à l'ampleur de la crise et l'urgence de la situation, l'Elysée veut des engagements clairs et précis d'un patronat dont les tergiversations sur la rémunération de ses dirigeants et l'inflexibilité face aux attentes des syndicats agacent le gouvernement tout en lui compliquant la tâche. Nicolas Sarkozy a confié au PDG de Veolia, Henri Proglio, en liaison avec Martin Hirsch et Laurent Wauquiez, une mission de mobilisation des branches et des entreprises pour qu'elles « s'engagent [...] à signer une charte de l'alter-

nance avec des objectifs chiffrés ». « Ce n'est pas seulement faire preuve de sens civique. Il y va de leur intérêt, les entreprises ont besoin de jeunes », a insisté Nicolas Sarkozy, qui a placé la barre haut : l'objectif affiché du plan est de permettre l'insertion dans l'emploi de 517.000 jeunes d'ici à juin 2010. Pour l'atteindre, faute d'avoir inclus dans le plan des obligations ou la menace de sanctions – une approche qui n'aurait pas été très réaliste –, le gouvernement est condamné à convaincre les employeurs.

C'est pourquoi l'exécutif, par l'intermédiaire de Martin Hirsch, haut-commissaire à la Jeunesse, a déjà largement préparé le terrain. Les rendez-vous avec des dirigeants de grands groupes et de branches se sont multipliés depuis un mois, et « plusieurs ont déjà donné leur accord de principe », assure l'Elysée. Parmi elles, on retrouverait Danone, Total, Veolia Environnement et Accor. Les grandes branches accueillant traditionnellement des jeunes, comme la métallurgie, l'agroalimentaire, le BTP et la distribution, ont aussi envoyé des signaux positifs. Après que la France a

arraché à Bruxelles la TVA à 5,5 % dans la restauration, Nicolas Sarkozy attend particulièrement au tournant les professionnels de ce secteur. Il veut les voir « souscrire des objectifs ambitieux de recrutements en alternance » à l'occasion des états généraux de la restauration prévus demain. Selon nos informations, le patronat du secteur devrait bien s'engager à conclure 20.000 contrats en alternance dans les deux ou trois prochaines années (lire page 26).

Accueil syndical mitigé

Les institutions patronales ont largement salué les mesures. Laurence Parisot, présidente du Medef « approuve sans réserve » un plan qui « fait clairement le choix de l'entreprise » et prône « la mobilisation et la coopération de tous ». L'UPA (artisan) se félicite aussi de mesures « qui contribueront à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi » et apportent « une réponse aux entreprises artisanales qui ne trouvent pas la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à leur développement ». Le patronat se garde toutefois de s'engager formellement à multiplier les embauches. De leur côté, les syndicats ont réservé un accueil mitigé au plan. Ils saluent l'effort mis sur la formation mais regrettent l'absence de soutien financier aux jeunes. « Aider les jeunes ne peut

Des primes élevées à l'embauche d'apprentis et de stagiaires

Nicolas Sarkozy a précisé vendredi les primes accordées aux entreprises dans le cadre des différentes mesures du plan (« Les Echos » du 24 avril). Ces aides seront versées à partir de juin 2009 pour les embauches réalisées à compter de vendredi dernier.

Apprentissage. Toutes les embauches d'apprentis réalisées d'ici au 30 juin 2010 seront totalement exonérées de charges. Les PME de moins de 50 salariés bénéficieront en plus d'une prime de 1.800 euros. Avec ces deux mesures, l'Etat espère entraîner 160.000 nouveaux contrats d'apprentissage.

Contrats de professionnalisation. Une prime de 1.000 euros sera versée par Pôle emploi aux entreprises qui embaucheront entre juin 2009 et juin 2010 un jeune via ces contrats. Cette prime atteindra 2.000 euros si le jeune n'a pas le bac. L'Etat espère ainsi porter à 170.000 le nombre total de contrats signés d'ici à juin 2010 (pour comparer, 142.000 contrats ont été signés en 2008).

Stages. L'Etat versera 3.000 euros aux employeurs embauchant en CDI, d'ici à fin septembre, des stagiaires déjà en place dans leur entreprise « avant le 24 avril ». 1.500 euros seront versés à l'embauche, puis 1.500 autres au bout de six mois.

pas se résumer à aider les entreprises », pointe la CGT. Le Parti socialiste a, quant à lui, qualifié le plan de « rafistolage » qui, en se focalisant sur le privé, « risque de se heurter à la récession et à la situation catastrophique du marché de l'emploi ».

DEREK PERROTTE

Retrouvez le discours de vendredi de Nicolas Sarkozy sur www.lesechos.fr/documents

Aujourd'hui sur lesechos.fr

Chômage. Les chiffres de l'emploi au mois de mars.